Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire
Service de la Statistique et de la Prospective

Impacts du passage des CPS 2017 aux CPS 2020 pour le RICA France

Afin de caractériser les exploitations agricoles en fonction de leurs productions (animales et/ou végétales) et de leur taille économique, deux nomenclatures statistiques sont utilisées dans le RICA : l'orientation technique (OTEX) et la classe de dimension économique (CDEX).

La détermination de l'OTEX et de la CDEX d'une exploitation se fait à partir de données physiques : surfaces des différentes productions végétales et effectifs des différentes catégories d'animaux. À chaque hectare de culture et à chaque animal est appliqué un coefficient de valorisation, représentant la valeur de la production potentielle par unité de production (hectare ou animal) et exprimé en euros. Ces coefficients sont appelés coefficients de production standard (CPS) et établis par région. La production potentielle ainsi calculée est appelée production brute standard (PBS). Le total des PBS de toutes les productions végétales et animales donne la PBS totale de l'exploitation et permet de la classer dans sa CDEX. Les parts relatives de PBS partielles (c'est-à-dire des PBS des différentes productions végétales et animales) permettent de classer l'exploitation selon sa production dominante, et ainsi de déterminer son OTEX.

Les CPS sont mis à jour à l'occasion de chaque enquête sur la structure des exploitations agricoles (ESEA) et de chaque recensement agricole (RA), de manière à tenir compte de l'évolution du potentiel de production en euros de chaque hectare ou animal. Ainsi, les CPS 2017 ont été estimés, à l'occasion du RA 2020, en s'appuyant sur des données portant sur les années 2015 à 2019 ; les CPS 2020 ont été estimés, à l'occasion de l'ESEA 2023, en s'appuyant sur des données portant sur les années 2018 à 2022.

Afin de diffuser des séries annuelles par OTEX qui ne soient pas affectées par les changements d'OTEX de certaines exploitations en raison de la mise à jour des CPS, le RICA français avait fait le choix, entre 2012 et 2018, de calculer la production brute standard (PBS) des exploitations à partir des mêmes coefficients (CPS 2007). De son côté, la Commission européenne avait opté pour une diffusion du RICA utilisant une typologie (OTEX, CDEX) révisée à l'occasion de chaque enquête structure (RA ou ESEA).

Cette différence de calcul de la PBS des exploitations créait des écarts de valeurs d'indicateurs entre le RICA d'un même exercice diffusé sur Agreste et sur le site de la Commission européenne. Aussi, pour éviter ce différentiel, depuis le RICA 2019, la France applique les mêmes CPS que la Commission européenne pour classer les exploitations (*Tableau 1*).

Dans ce cadre, le RICA 2024 est le dernier millésime à être diffusé en CPS 2017 ; à partir du RICA (ou RIDEA[1]) 2025, et jusqu'au RIDEA 2027, les résultats diffusés seront basés sur les CPS 2020.

Tableau 1 : version des CPS utilisée selon le millésime du RICA français

RICA 2011	RA 2010 CPS 2007
RICA 2012	
RICA 2013	
RICA 2014	
RICA 2015	
RICA 2016	ESEA 2013 CPS 2007
RICA 2017	
RICA 2018	
RICA 2019	ESEA 2016 CPS 2013
RICA 2020	
RICA 2021	
RICA 2022	RA 2020 CPS 2017
RICA 2023	
RICA 2024	
RIDEA 2025	ESEA 2023 CPS 2020
RIDEA 2026	
RIDEA 2027	

[1] Il s'agit du nouveau nom du RICA, à partir du millésime 2025.

Pour mesurer les impacts du changement de CPS sur le RICA, les fichiers 2024 ont été transposés en CPS 2020 et comparés à leur version initiale (en CPS 2017).

1. Impacts sur les OTEX : Les conséquences de ce changement de CPS sur la répartition de l'échantillon par OTEX sont assez limitées : seules 2,1 % de l'échantillon (149 observations sur 7 250) changent d'OTEX.

Les principaux flux entre OTEX sont les suivants :

- transfert de 53 exploitations initialement classées en autres grandes cultures et de 41 en polyculture-polyélevage vers la filière céréaliculture et oléoprotéagineux (COP),
- intégration de 15 exploitations polyculture-polyélevage à l'OTEX autres grandes cultures,
- 39 élevages de bovins viande sont désormais référencés en polyculture-polyélevage, tout comme 13 de bovins lait, 13 de volailles, 11 de bovins mixte et 11 de granivores mixte,
- et classification dans la filière bovins lait de 32 exploitations issues de l'OTEX bovins mixte.

2. Impacts sur les CDEX : Le passage des CPS 2017 au CPS 2020, qui permet entre autres de tenir compte des évolutions des prix des produits agricoles, souvent à la hausse, entre la période 2015-2019 et 2018-2022, conduit en moyenne à faire augmenter la PBS des exploitations du RICA. Ce changement a un impact sur les CDEX plus important que celui sur les OTEX : 547 structures sur 7 250 changent de classe, soit 7,6 % de l'échantillon. Quatre exploitations sortent de l'échantillon RICA en raison d'une PBS qui passe sous les seuils d'accès au RICA (25 000 € de PBS pour la France hors DOM et 15 000 € pour les DOM) : il s'agit de structures agricoles hexagonales qui passent du CDEX 6 au CDEX 5. Pour autant, le mouvement d'ensemble observé correspond plutôt à un déplacement vers une CDEX supérieure (*Tableau 2*).

Tableau 2 : Impact du passage en CPS 2020 sur le classement des exploitations du RICA 2024 par Cdex

base : RICA 2024	CDEX 5 : de 15 à moins de 25 000 €	CDEX 6 : de 25 à moins de 50 000 €	CDEX 7 : de 50 à moins de 100 000 €	CDEX 8 : de 100 à moins de 250 000 €	CDEX 9 : de 250 à moins de 500 000 €	CDEX 10 : 500 000 € et plus	**TOTAL**
CPS 2017	25	440	1273	2720	1796	996	7250
CPS 2020	24	352	1105	2589	1955	1225	7250
	-1	**-88**	**-168**	**-131**	**159**	**229**	**0**

Champ géographique : France hors DROM, Guadeloupe, Martinique et La Réunion. Nombres d'exploitations non pondérés.

Ainsi, on observe les sorties suivantes :

- 7 structures initialement classées en CDEX 5 vers la CDEX supérieure, partiellement compensées par 6 exploitations qui proviennent de cette CDEX 6,
- 102 exploitations de la classe 6 se rangent dans la CDEX immédiatement supérieure, cette classe récupérant dans le même temps 13 exploitations de la CDEX 7,
- 264 observations de la CDEX 7 passent dans la CDEX 8, la classe 7 accueillant en parallèle 7 nouvelles structures issues de la CDEX 8,
- 416 structures de la classe 8 (413 vers la classe 9 et 3 vers la 10), qui intègre dans le même temps 28 nouvelles exploitations provenant de la classe 9,
- 239 observations de la CDEX 9 vers la CDEX 10, la CDEX 9 accueillant 13 exploitations provenant de la classe 10.

Ci-dessous figurent les évolutions liées au changement de CPS présentées selon une classification croisant CDEX et OTEX (*Tableau 3*).

Tableau 3 : Modifications de la typologie des exploitations du RICA 2024 en passant des CPS 2017 aux CPS 2020

Echantillons RICA	CDEX 5 : de 15 à moins de 25 000 €	CDEX 6 : de 25 à moins de 50 000 €	CDEX 7 : de 50 à moins de 100 000 €	CDEX 8 : de 100 à moins de 250 000 €	CDEX 9 : de 250 à moins de 500 000 €	CDEX 10 : 500 000 € et plus	TOTAL
Céréales et oléoprotéagineux	0	-34	-43	44	108	19	**94**
Autres grandes cultures	-4	-3	-21	-34	-19	41	**-40**
Maraîchage	0	-1	-7	-3	-1	9	**-3**
Horticulture	0	-4	-5	-2	0	11	**0**
Viticulture	0	-2	-7	-2	-8	4	**-15**
Fruits et autres cultures permanentes	0	-2	-7	-5	-5	17	**-2**
Bovins lait	0	-7	-13	-77	68	49	**20**
Bovins viande	0	-9	-15	-22	1	3	**-42**
Bovins mixtes	0	0	-4	-25	-21	8	**-42**
Ovins et caprins	0	-11	-21	20	3	5	**-4**
Autres herbivores	0	1	-2	2	-2	1	**0**
Porcins	0	0	-1	-10	-1	10	**-2**
Volailles	5	-4	-3	-13	-6	4	**-17**
Granivores mixtes	0	0	-3	-1	-2	1	**-5**
Polyculture polyélevage	-2	-12	-16	-3	44	47	**58**
Total	**-1**	**-88**	**-168**	**-131**	**159**	**229**	**0**

Champ géographique : France hors DROM, Guadeloupe, Martinique et La Réunion. Nombres d'exploitations non pondérés.